

Monde aquatique et tablette de défexion¹

Michaël Martin²

Au sein de l’Égypte gréco-romaine, la tablette de défexion constitue, tout comme d’ailleurs dans l’ensemble du monde gréco-romain, l’objet magique par excellence. Pour s’en convaincre, il suffit, d’une part, de réaliser un comptage rapide des découvertes réalisées : à ce jour, ce ne sont pas moins de 1500 tablettes qui sont recensées auxquelles viennent s’ajouter chaque année de nouvelles. L’Égypte n’est pas en reste puisque, au bas mot, 50 exemplaires sont attestées portant parmi les textes les plus intéressants qui soient donnés d’étudier. Car c’est bien là l’autre intérêt des tablettes de défexion, à savoir leur rôle au sein de cette magie qu’il n’est pas abusif de qualifier de gréco-romaine et qui va avoir cours dans l’ensemble du bassin méditerranéen et de l’Europe occidentale. Attestée dans la littérature, la pratique consiste littéralement à « clouer », « lier », une personne ou parfois un animal. Comme le précise F. Graf : « L’objectif habituel de la défexion est donc de soumettre un autre être humain à sa volonté, de le rendre incapable d’agir selon son propre gré » (Graf 1994, 141). C’est ce que nous appelons l’envoûtement. Or ces objets ont, au fil des siècles, tissés avec le monde aquatique des rapports de plus en plus étroits. Cela n’a pas échappé aux premiers chercheurs qui se sont penchés sur ces objets. Je pense là à Richard Wuensch ou à Auguste Audollent qui ont essayé d’apporter une réponse à la présence du monde aquatique dans les cérémonies d’envoûtement gréco-romaines. Cependant, comme nous le verrons, ils n’ont pas jugé bon (pas plus que plus récemment Fritz Graf par ailleurs) d’aller loin dans la démonstration ; et c’est un article de William Sherwood Fox paru en 1912 dans l’*American Journal of Philology* (Sherwood-Fox 1912) qui permet de voir le chercheur se pencher spécifiquement sur la question. Ce qui apparaît de prime abord, c’est une évolution, évolution qui sera en quelque sorte notre fil conducteur tout en notant bien que celle-ci est parfois tributaire des contacts noués avec les civilisations voisines dont les Grecs et les Romains ont fait la conquête. Une première partie permettra de présenter les rapports intimes qu’il existe entre l’eau avec le monde chthonien, univers particulièrement prisé des magiciens. Dans une seconde partie nous tenterons de voir combien de l’état de médium, le rôle du monde aquatique va se renforcer dans le cadre de rites appartenant à la magie sympathique, jusqu’à devenir elle-même agissante. C’est alors vers des terres plus proches que nous voguerons en analysant le rôle particulier de l’eau en Gaule et Bretagne romaine, rôle qui va se faire plus judiciaire avec un rapprochement possible entre les cérémonies magiques concernant nos tablettes et l’ordalie antique.

Si les tablettes sont attestées dans l’ensemble du monde gréco-romain, les rituels qui entouraient la préparation et la consécration de ces objets nous sont, en dehors de quelques sources littéraires parcellaires, essentiellement connus par des sources égyptiennes et par ce que l’on a coutume de nommer les *Papyrus Grecs Magiques* (PGM) qu’il faut contribuer à faire connaître Karl Preisendanz et son équipe. Or, au détour de l’un de ceux-ci, il est possible de relever les instructions suivantes :

¹ Cet article a fait l’objet d’une communication au Collège de France le 26 avril 2006 au cours du séminaire de M. Michel Tardieu consacré aux objets magiques.

² Docteur en Histoire Ancienne, professeur d’Histoire-Géographie au Collège-Lycée international du Chambon-sur-Lignon.

Un charme de contrainte : Ecris sur une lamelle d'étain avec un stylet de bronze avant le lever du soleil les noms : « CHRÉMILLON MOULOCHE KAMPY CHRÉ ÔPHTHÔ MASKELLI (formule) ERÊKISIPHTÊ IABEZEBYTH. » Puis jette la dans la rivière ou dans la mer avant le lever du soleil.

Ou encore un peu plus loin cette variante :

Un rituel de contrainte pour toute chose, efficace même sur les chars. Il occasionne en outre inimitié, maladie, et fauche, détruit et renverse selon ce que tu souhaites. Le charme en son sein, quand il est dit, fait sortir les démons et les fait entrer dans les objets ou les personnes. Grave sur une plaque de plomb provenant d'un conduit d'eau froide ce que tu veux qui arrive ; quand tu l'auras consacrée avec les aromates amères comme la myrrhe, le bdellium, le styrax, l'aloès et le thym, avec de la boue de rivière, tard le soir ou au milieu de la nuit, où il y a un courant ou l'écoulement d'un bain, ayant attaché une corde à la plaque, jette-la dans le courant ou dans la mer et laisse-la être amenée au loin. Utilise la corde afin que, quand tu le souhaites, tu puisses annuler le charme.

Ces brefs passages introduisent parfaitement l'objet de la présente communication, qui tend à présenter les rapports qu'entretenaient les tablettes de défexion avec le monde aquatique. Ils montrent une double relation. Ainsi, ce plomb, dont les Grecs et les Romains ont fait le support par excellence des tablettes, semble avoir eu comme provenance les tuyaux qui servaient à l'alimentation quotidienne en d'eau courante. Outre les raisons sympathiques et pratiques du choix d'un tel métal (son aspect terne et sa froideur ne sont pas sans rappeler le monde d'en bas alors qu'il est aussi un métal malléable et particulièrement facile à graver et dont la trace paraît éternelle), le plomb des conduites d'eau se trouvait, justement parce qu'en rapport avec le monde aquatique, avec un monde divin et chthonien dont on sait combien les magiciens recherchaient le contact.

Une autre constatation s'impose : en dehors des tombes dont le rapport évident avec le monde chthonien et la présence du *daimon* du défunt suffit à expliquer en grande partie l'utilisation, les lieux qui ont un rapport étroit avec l'eau étaient particulièrement prisés pour déposer une tablette d'envoûtement. Ces lieux étaient, comme nous l'indique les papyrii, en fait divers : les plus usités semblent bien avoir été les puits à l'image de ceux de l'Agora d'Athènes mais sources, fontaines, bains, citernes et rivages ont aussi été les lieux de dépôt particulièrement usités par les magiciens. C'est en ce sens qu'il faut comprendre les explications données au début du siècle par Richard Wuensch, Auguste Audollent ou même Henri Hubert et qu'illustrent, il est vrai, certaines tablettes. Richard Wuensch apportait ainsi dans son introduction aux *Defixionum Tabellae* la réponse suivante : « *ut per quam uia pateret ad manes eorum, qui naufragio perierunt* ». Ce dernier s'appuie sur certaines sources littéraires, notamment Apulée qui note dans son *Âne d'or* (III, 17, trad. P. Grimal) au sujet de la sorcière thessalienne Pamphila :

Elle commence par disposer dans son laboratoire infernal l'appareil habituel, toutes les sortes de parfums, des lames écrites en des langues inconnues, des fragments d'épaves de navires naufragés . . .

Ce type de témoignage se trouve directement corroboré par ailleurs par les papyrus qui précisent dans l'un de leurs extraits :

Un excellent charme d'amour : Inscris par érafflement sur une lamelle d'étain les caractères et les noms, et après l'avoir rendu efficace au moyen de substances magiques, enroule la et jette la à la mer. Voici les caractères : « (caractères) ICHANARMENTHÔ CHASAR, occasionne à Une telle de m'aimer » (ajoute ce qui convient). Ecris avec un clou de cuivre provenant des débris d'un naufrage.

Cette explication s'appuie sur la croyance que les ♥ταφοι ou *insepulti*, à savoir ici l'âme des noyés, privés de sépulture à tout jamais, seraient à jamais tourmentée et ne pouvaient connaître le repos de l'au-delà. Les magiciens les utilisaient alors à la manière d'autres daimons. Cette hypothèse sera reprise sans être réellement approfondie par Auguste Audollent dans l'introduction de sa thèse sur les tablettes de défexion publiée en 1904 (Audollent 1904) alors que par Henri Hubert dans son article sur la magie du Daremberg-Saglio qui se contente d'ajouter : « Les démons balnéaires sont chargés d'expliquer l'effet des tablettes magiques déposées dans les bains » (Hubert 1904). Afin de mieux cerner ce premier niveau de réponse,

il n'est pas inutile, me semble-t-il, de s'arrêter un instant sur les rapports qu'entretient le monde aquatique et l'eau avec ce que nous nommerions un substrat magico-religieux gréco-romain. Faudrait-il souligner comme le fait Georges Dumézil, qu'aussi bien les Grecs que « les Romains n'ont pas fait large la part divine de l'eau ». Rien n'est moins sur. C'est qu'en réalité la religion, qu'elle soit d'ailleurs grecque ou romaine a réservée une place ambiguë à l'eau. L'eau est avant tout usité pour les purifications et les libations. Élément purificateur par excellence, elle est censée faire disparaître les souillures physiques et morales comme l'avait souligné en son temps Gaston Bachelard dans son ouvrage sur *L'eau et les rêves*. En même temps, l'eau est porteuse de vie et rend fertile. Comme le souligne Marcel Detienne dans son ouvrage intitulé *L'écriture d'Orphée*, 51-52 : « L'eau des aiguières dans l'espace sacrificiel connote à la fois la vie nourricière et l'élément lustral, le liquide répandu sur la tête des victimes : purificatrice, elle est également l'eau d'angoisse où se reflète le couteau, l'eau évocatrice du sang de l'égorgement ».

Si à présent, on s'intéresse plus précisément à des rituels glissant vers la magie, la place de l'eau se précise quelque peu. Ainsi, plusieurs sources littéraires, que ce soit Homère dans l'*Odyssée* (XI, 22-50) ou Eschyle dans les *Perses* (607-622) attestent de l'usage de l'eau dans des cérémonies d'évocation des défunts. Dans ces deux cas, Ulysse et Atossa pratiquent conjointement avec d'autres matières liquides comme le lait ou le miel une libation d'eau dont Eschyle nous précise « eau qui coule d'une source vierge ». On retrouve des rites d'aspersion d'eau dans le cas des cérémonies magiques rapportées par Virgile (*Enéide*, IV, 512) mais aussi par Horace (Epodes, 5, 25). Dans les deux cas, un détail intéressant nous est cependant fournie : ainsi les sorcières usent d'une eau censée imitée de l'eau du lac Avernus, c'est à dire au contact direct avec les Enfers. Ce rite, ainsi que l'a bien montré A.-M. Tupet, ne concerne pas tant la personne que lieu où est censé se dérouler la cérémonie magique ; il n'a d'autres but que d'attirer aux praticiens des arts magiques les forces souterraines par une sorte de contact. Car l'eau, qui vient des profondeurs de la terre et qui y retourne par une sorte de mouvement perpétuel est aussi considérée comme le siège de forces mystérieuses chthoniennes. Il y a fort à penser que c'est bel et bien cet aspect qui fut primitivement visé par les magiciens. En effet, chronologiquement, il semble que ce soit les puits, à l'image de ceux de l'Agora d'Athènes dont certains ont une utilisation magique attestée dès le IV^e siècle av. J.-C., qui furent utilisés. On sait que l'utilisation des puits à une autre fin que celle de venir y puiser l'eau est répandue. Ainsi l'étude Rustom Pestonji Masani (*Folklore of Wells, Being a Study of Water-Worldship in East and West*) montre l'importance des puits et plus généralement de l'eau en Inde. Dans le monde gréco-romain, cet aspect restera par ailleurs toujours important dans le choix de tels lieux ; ainsi, si on laisse de côté le cas du puits d'Amanthous dont on peut penser que leur découverte ne s'est pas faite *in situ*, la tablette de Peyriac-Minervois est révélatrice. C'est au cours des fouilles réalisées dans les substructions de l'aqueduc mural qui amenait l'eau de la *Rota aquaria* que cette dernière fut découverte. Voici le texte qu'elle portait (Journet, 1975) :

De même que ce plomb disparaît et tombe, qu'ainsi tombe la jeunesse, les membres, la vie, le bœuf, le grain, les biens de ceux qui m'ont fait tort, à savoir Asueteleos, Secundina qui l'a porté et Verres Tearus et Amarantis et je vous interdis, ô Dieux, de participer aux Masitlatida et de prendre part au chant des morts . . .

Porteuse de ses forces chthoniennes que le magicien désirait mettre en oeuvre, l'eau s'avérait être le médium idéal pour faire circuler l'injonction qui était alors lancée, l'amener à la divinité ou au démon invoqué pour l'occasion.

Mais déjà une autre dimension commence à transparaître ; l'eau se trouve être le support nécessaire à la réalisation de rites issus de la magie sympathique à l'image ce qui avait cours dans l'Orient. C'est cette dimension que William Sherwood-Fox, dans son article « Submerged tabellae defixionum » en 1912 dans *l'American Journal of Philology* a bien mis

en évidence : l'action que l'on opère par le biais d'un objet se reporte sur la personne visée à travers cet objet, que ce soit, comme c'est le plus souvent le cas à travers son nom, mais aussi, comme en atteste certaines tablettes, par la présence d'une matière provenant d'elle, l'*ousia* (cheveux étant le cas le plus fréquent). Quand on immerge une tablette, c'est en fait la personne que l'on cherche de la même manière à engloutir sous les flôts. Cette fonction est ancienne et est attestée ailleurs encore plus nettement ; elle est particulièrement répandue à l'est du bassin méditerranéen. Quelques exemples suffisent à le prouver. Ainsi Jean Bottéro dans *Mythes et rites à Babylone*, rapporte les cas d'une cérémonie qui avait cours en Mésopotamie. Cette dernière visait à éloigner d'une maison et de ses habitants la venue au monde d'un enfant prématuré ou malformé, naissance jugée néfaste à bien des égards. Ainsi, le rite préconisait-il de livrer l'*izbu*, l'avorton, placé sur une planchette jouant le rôle de barque avec des offrandes à la Rivière, acteur essentiel du rituel. Celui-ci était alors accompagné d'un rite oral adressé à la « Rivière-divine » où il est expressément demandé de faire couler la barque à pic afin d'écarter le malheur. L'immersion et la disparition de l'enfant malformé était synonyme de disparition de toute menace maléfique qu'avait provoqué cette naissance.

Un passage de l'Ancien Testament fait directement écho à ce genre de pratique et témoigne encore plus ouvertement de la force qui était attribué aux rites de magie sympathique mettant en scène le monde aquatique. On le retrouve dans *Jérémie*, 51, 60-64 où il est dit :

Jérémie écrivit dans un livre tous les malheurs qui devaient arriver à Babylone, toutes ces paroles qui sont écrites sur Babylone. Jérémie dit à Seraja : Lorsque tu seras arrivé à Babylone, tu auras soin de loin toutes ces paroles, et tu diras : Eternel, c'est toi qui as déclaré que ce lieu serait détruit, et qu'il ne serait plus habité ni par les hommes, ni par les bêtes, mais qu'il deviendrait un désert pour toujours. Et quand tu auras achevé la lecture de ce livre, tu y attacheras une pierre et tu le jetteras dans l'Euphrate, et tu diras : Ainsi Babylone sera submergée, elle ne se relèvera pas des malheurs que j'amènerai sur elle ; ils tomberont épuisés.

On voit très bien dans ce cas précis que l'immersion du livre contenant les maux que Jérémie espérait pour Babylone doit symboliquement amener ces malheurs sur la cité. Nous sommes là en fait dans une configuration très proche de celle que nous connaissons pour les tablettes de défexion où l'eau est la fois un puissant médium et une force agissante en mettant tant que le rite évoque des pratiques sympathiques.

Le dernier exemple qui illustre parfaitement l'importance de l'univers aquatique dont la partie orientale du bassin méditerranéen nous vient d'Égypte à travers le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène. Ce récit brosse une description du dernier pharaon « indigène », Nectanébo et l'un de ses passages (d'ailleurs attesté par deux versions différentes) témoigne de l'existence d'envoûtement :

Il se retirait dans son palais, prenait bassin de bronze et le remplissait d'eau de pluie ; avec de la cire, il modelait des bateaux en miniature et de petites figurines d'êtres humains qu'il jetait dans le bassin ; puis, tenant à la main une baguette d'ébène, il prononçait une incantation et invoquait les anges et le dieu libyen Ammon ; il plongeait ensuite sous l'eau les petits bateaux qui se trouvaient dans le bassin magique et, au même moment, les vaisseaux de guerre des assaillants sombraient en pleine mer. Voilà comment Nectanébo triomphait de ses ennemis.

L'autre version parle de divination mais il ne faut pas s'y tromper. Nous sommes bien là en présence d'un rituel d'envoûtement égyptien vu par les Grecs. Une forme similaire de magie est par ailleurs attestée dans l'un des contes du *Papyrus Westcar* où un magicien nommé Perce-Pierre agit de même en façonnant un crocodile de cire pour éliminer l'amant de son épouse (cf. Aufrère 2000).

Il semble donc, sous l'influence directe de ce qui se passait en Orient, que le rôle de l'eau au sein des rituels propres aux tablettes de défexion tendit à se renforcer et à prendre de nouveaux caractères dont le principal est bien de traduire une volonté sympathique. Plusieurs exemples de tablettes témoignent non seulement de cette évolution mais aussi de cette

volonté ; ainsi une tablette découverte le 31 mars 1880, dans le King's Bath et datée du II^e siècle déclare (Tomlin 1988) :

Puisse celui qui a volé ma VILBIA (?) devenir aussi liquide que l'eau . . . qui l'a volé –
Velvinna, Exsupereus, Vérianus, Sévérinus, A(u)gustalis, Comitianus, Minianus, Catus,
Germanilla, Jovina.

Notons aussi l'existence d'exemples originaux à Carthage. En effet dans un lot de 4 tablettes provenant de la « Fontaine aux mille amphores », 2 d'entre elles en viennent à envoûter non pas une personne, mais fait rare, un établissement commercial, des bains. Le fait que la « Fontaine aux mille amphores » devait sans doute alimenter en eau cet établissement n'est pas sans lien avec le dépôt de la tablette à cet endroit (Audollent 1933) :

ARTHU LAILAM SEMESEILAM AEËIOYO BACHUCH BAKAXICHUCH MENE
BAICHUCH ABRASAX BAZABACHUCH MENE BAICHUCH ABRASAX maîtres Dieux,
contraignez et entravez les bains falermiens, de peur que quelqu'un puisse être capable d'approcher
ce lieu ; liez et attachez les bains falermiens à compter de ce jour, de peur que quelqu'un puisse
approcher de ce lieu.

Or, ainsi que nous l'avons vu avec les différents exemples Lentement l'eau devient donc non seulement le lieu où se matérialise l'opération magique mais elle devient du même coup agissante. Cela est déjà très net lorsque les tablettes en viennent à s'adresser directement à des divinités aquatiques. Ainsi certaines tablettes du I^{er} siècle de l'Agora d'Athènes sont ainsi directement adressées à des divinités aquatiques sous le nom de νυμφαί Une tablette découverte dans une salle des bains appelés « La Fontaine des lampes » à Corinthe invoque les « nymphes puissantes et sacrées » afin de maudire une actrice de même. Une tablette découverte à Arretium en juillet 1869 dans une source d'eau minérale et datée du II^e siècle ap. J.-C. s'en remet à la puissance des nymphes de la dite source (*CIL* XI.1823 ; *DT*, n°129) :

Q. Letinius Lupus, qui est appelé aussi Caucadio, qui est le fils de Sallustia Veneria ou Veneriosa :
c'est cet homme que je livre, dédie, sacrifie auprès de votre puissance divine, afin que vous, Aquae
Ferventes, à moins que vous préféreriez Nymphes et par quelque autre nom, afin que vous le tueiez,
l'égorgiez dans l'espace de cette année-ci.

Cette tablette nous amène à une dernière fonction que remplit le monde aquatique, fonction souvent resté dans l'ombre car elle est surtout forte en Europe occidentale. Cette fonction, ainsi que nous allons pouvoir le constater, va nous amener à évoquer la valeur judiciaire que peut, à l'occasion, revêtir le monde aquatique.

Car, s'il est pourtant un endroit où l'univers aquatique semble avoir eu un rôle encore plus important que dans les autres parties du monde gréco-romain, c'est bien les zones où l'on peut constater la présence antérieure des peuples celtes. Cela est vrai en Gaule romaine tout comme en Bretagne. Les découvertes en milieu aquatique qui, jusqu'alors constituaient une partie importante mais non majoritaire des tablettes mises au jour, deviennent en ces lieux prépondérantes. Cette omniprésence du monde aquatique au sein des tablettes d'Europe occidentale trahit aussi un rôle nouveau, ou tout du moins renforcé. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, de plus en plus fréquemment ces divinités aquatiques sont invoquées. Cela peut être Neptune comme en atteste cette tablette découverte dans l'estuaire de l'Hamble et qui déclare (Tomlin 1988):

Maître Neptune, je te dévoue la personne qui a volé les pièces d'or et les six pièces d'argent de
Muconius. Je te dévoue donc les noms qui les ont pris, qu'ils soient hommes ou femmes, garçons
ou filles. Je te dévoue, Niskus, et aussi à Neptune la vie, la santé, le sang de celui qui a été au
courant de ce vol. L'esprit qui a volé ceci et qui en a eu connaissance, puisses-tu l'emporter. Le
voleur qui a volé ceci, tu consommeras son sang et l'aspireras, Seigneur Neptune.

Mais le plus souvent, il s'agit de divinités locales qui témoignent de la vitalité des cultes rendues aux sources, lacs ou cours d'eau. C'est ainsi les cas des Niskés dans un lot de tablettes découvertes à Amélie-les-Bains en 1845 dans la fente d'une source prénommée « Lo Gros Escaldador » dont le souvenir se perpétue dans les folklores catalan sous le nom d'*Encantades*, belles jeunes filles tissant la toile dans les grottes et lavant leur linge, la nuit,

dans les ruisseaux ou les lacs à la clarté de la lune. Mais l'exemple le plus frappant est peut-être le lot de près de 130 tablettes découverte à Bath essentiellement lors de la campagne de fouilles qui fut menée en 1979/80 du niveau romain du bassin des eaux thermales. Ces tablettes étaient pour la plupart d'entre elles dédiée à la déesse Sulis que les Romains identifiaient à Minerve. Les Celtes qui attribuaient déjà à la déesse Sulis des pouvoirs curatifs, apaisaient la déesse, par l'intermédiaire des Druides, en leur offrant des pièces de monnaie à jeter dans la source puissante. De même les visiteurs romains jetaient dans l'eau des offrandes à Sulis Minerve. Les auteurs des tablettes magiques, que ce soit le requérant ou le magicien lui-même, allait utiliser le même moyen (le dépôt au sein même de la source) pour atteindre la déesse et dans le cas précis non pas, comme cela était souvent le cas, demander une guérison mais la punition d'auteurs de méfaits. Car c'est bien cela qui caractérise les tablettes de Bath et même d'ailleurs qui sont en relation étroite avec le monde aquatique : celles-ci ont en commun d'avoir trait à des affaires de vols présumés et la demande du requérant est non seulement de punir le(s) voleur(s) mais de les retrouver. En témoigne cette autre tablette, découverte au cours de la campagne de fouilles de 1979/1980 et datée du IIe siècle (Tomlin 1988) :

- a. La personne qui a dérobé ma vaisselle de bronze est complètement maudite. Je le dévoue au temple de Sulis, que ce soit une femme ou bien un homme, que ce soit un esclave ou un homme libre, que ce soit un garçon ou une fille, et fait que celui qui a fait cela répande son propre sang dans la vaisselle même.
- b. Je dévoue, que ce soit une femme ou un homme, que ce soit un esclave ou un homme libre, que ce soit un garçon ou une fille, le voleur qui a dérobé cette chose afin que le dieu puisse le retrouver.

Cet usage dépasse les limites de la Bretagne romaine ; en effet, le même type de croyance est attesté à Italica, en Espagne où une tablette fut découverte en 1972, datée là encore du IIe siècle (Gil-Luzon 1975) :

Maîtresse Source Foyi . . . , je demande que tu recherches tes biens. Celui qui a volé mes souliers et sandales, je te demande que . . . , que ce soit une fille, une femme ou un homme qui les a dérobé . . . recherche les.

On le voit très bien dans ce dernier cas que la déesse de la source se doit, en quelque sorte, de mener l'enquête judiciaire en retrouvant le coupable. Vient ensuite le temps du jugement et de la punition.

Cette phase, déjà évoqué par les tablettes précédentes provenant de Bath, trouve une illustration encore plus originale au travers d'une tablette découverte en janvier 1971 à la « Source des Roches », à Chamalières. En dehors de cette tablette, d'ailleurs à laquelle il conviendrait d'adjoindre une autre qui semble aujourd'hui avoir été égarée, deux campagnes de fouille de sauvetage ont permis de dégager l'ensemble du site et de recueillir plusieurs milliers de bois sculptés qui avaient été jetés en offrande au Ier siècle de notre ère dans la source d'eau minérale, par des pèlerins venus implorer la divinité des eaux, à la manière de ce que nous avons vu pour Bath. Les ex-voto étaient entassés dans la cuvette de la source, dont les abords avaient été consolidés par un empierrement qui en facilitait l'accès. L'absence de tout reste de bâtiment à proximité permet de qualifier le site de "sanctuaire de pleine nature". Les sculptures, en hêtre ou en chêne, comprennent plusieurs types. Les plus nombreuses sont des ex-voto "de guérison", c'est à dire des parties de corps humains : bassins, yeux, seins, organes internes, bras et surtout jambes. L'objet qui nous intéresse semble un peu antérieure à celles citées précédemment puisque datée du Ier siècle. C'est peut-être une des raisons qui fait que cette tablette est l'un des rares et des plus longs textes en langue celtes qui nous soit parvenu et qu'il nous présente des éléments typiquement celtiques. En voici le contenu rendu par la traduction réalisée par P. Y. Lambert (Lambert 2003):

J'invoque Maponos arueriatis par la force des dieux d'en-bas ; que tu les . . . et que tu les tortures toi), par la magie des (dieux) infernaux : (eux) Caius Lucius Florus Nigrinus accusateur, Aemilius Paterinus, Claudius Legitimus, Caelius Pelignus, Claudius Pelignus, Marcius, Victorinus, Asiaticus fils d'Aththedillos, et tous ceux qui jureraient ce faux serment. Quant à celui qui l'a juré,

que ce soit pour lui la totale déformation des os droits. Aveugle je vois (?). Avec cela, il sera à nous devant vous (? ?). Que tu . . . à ma droite (x 3) (??).

La divinité invoquée ici n'est autre que Maponos. Bernard Sergent dans un article tout à fait éclairant sur le sujet a très bien montré les liens qu'il existait entre l'univers aquatique et la personnalité de ce dieux (Sergent 2000). Ce dernier met notamment en parallèle Maponos avec une ancienne divinité irlandaise, Nechtan (aussi avec Mabon). Un récit (*Dinnshenchas métrique* ; cité par Christian-Joseph Guyonvarch dans *Textes mythologiques irlandais*, Celticum, 1980) mettant en scène une source nommée le puits de Nechtan établit en effet un parallèle troublant avec notre document magique. En voici le résumé : une déesse nommée Boand (« la Vache Blanche ») ayant commis un adultère, se dirige, après son accouchement vers une source qui se trouve sur la propriété de son époux pour obtenir d'elle qu'elle puisse dissimuler sa faute ou encore mieux que celle-ci soit effacée (« lavée »). Je passe ici sur le rituel évoqué (trois fois le tour de la source de vie dans le sens contraire au soleil). Mais selon la tradition quiconque y vient avec un mensonge n'en revient pas intact ; trois vagues surgissent lui arrachant une cuisse, une main et un œil. Dans les deux cas, nous avons une personne qui s'adresse à une source, dédiée à un dieu (Maponos//Nechtan). La punition est elle similaire : la tablette de Chamalières demande la distorsion de la moitié droite du corps et on assiste à l'arrachement de trois parties du corps situé du même côté.

Lentement se fait donc jour une nouvelle fonction de l'eau, celle de juge. En effet, à travers les tablettes de défexion et par un procédé magique, le requérant demande non seulement à l'eau de punir l'auteur d'un méfait (le plus souvent d'un vol) mais en quelque sorte d'instruire l'affaire en recherchant le coupable si celui-ci n'est pas connu et de les punir à la hauteur du préjudice. Il y a donc une fonction judiciaire de l'eau, notamment dans les territoires de l'Occident qui permet de rapprocher cette fonction avec l'ordalie, terme à rapprocher de l'allemand *Urteil* « jugement ». Gustave Glotz avait déjà montré combien l'ordalie sous tendait certains mythes dans la Grèce archaïques alors qu'elle avait quasiment disparu dans les faits (Glotz 1904). De plus, il est à noter que durant l'antiquité, toute médecine peut être qualifiée d'ordalique dont ce sens où le malade vit son mal comme une mise à l'épreuve et que celle-ci est jugée positive si celui-ci vainc la maladie. Ici nous sommes dans un contexte à la fois magique et judiciaire où les différents pouvoirs de l'eau se trouvent en réalité mis à contribution. Or le praticien de la magie use, à l'occasion, d'une dernière ruse pour orienter ce jugement. En effet, certaines tablettes notamment parmi celles découvertes à Bath offre les objets dérobés à la divinité invoquée. En consacrant de la sorte les objets par le don qu'il lui en fait, il réalise une sorte d'injure rituelle, une διαβολη. Celle-ci constitue le moyen le plus efficace d'attirer sur le voleur présumé la colère de la divinité. Car même s'il est à souligner que dans la partie occidentale du monde gréco-romain, peut-être plus encore qu'ailleurs, magie et religion se trouvent intimement mêlées, le magicien use de canaux différents, qui lui sont propres et qui témoignent bien de l'existence d'une magie différenciée.

Il semble donc bien de manière propre ainsi qu'au contact d'autres cultures, parfois d'ailleurs parentes, que le rôle du monde aquatique au sein de la magie gréco-romaine ait été réévalué. En effet, en dehors du rôle de médium qu'elle semble remplir de puis le IV^e siècle av. J. -C. avec le monde chthonien, il faut réellement attendre le début de notre ère pour voir l'eau tenir une place plus importante. Au contact de l'Orient, le caractère sympathique de certains dépôts se renforce. L'invocation aux divinités aquatiques, jusque là marginales, dévient de plus en plus fréquente. Dans certains cas, dont le plus grand nombre de témoignages proviennent de l'Occident européen, l'eau prend une nette valeur judiciaire. C'est elle qui est chargée de trouver l'auteur de vols, et de les punir. Nous sommes donc, dans

ce cas précis, en présence d'une acculturation mutuelle où partie du monde gréco-romain, à travers ses relations avec l'univers aquatique, a permis de renforcer les liens de ce dernier avec la magie. Cela nous montre aussi combien le monde magique n'est pas imperméable à toute évolution, bien au contraire. Quoi qu'il en soit, il reste encore bien des aspects aux tablettes magiques qui nous échappent encore en totalité ou en partie. Gageons que dans l'avenir, la multiplication d'études particulières permettra d'avancer dans ce domaine trop souvent ignoré ou étudié pour son aspect linguistique. C'est pourtant tout un pan des mentalités antiques qui se dévoilent à nous à travers de tels documents !

Bibliographie

- Audin 1985 : P. Audin, « Les eaux chez les Bituriges et les Arvernes », dans A. Pelletier (ed.), *La médecine en Gaule*, Paris, 1985, 121-144.
- Audollent 1904 (DT) : A. Audollent, *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius occidentis partibus praeter Atticas in corpore inscriptionum Atticarum editas*, Thèse de doctorat d'État, Paris, A. Fontemoing, 1904 ; rééd. Francfort, 1967.
- Audollent 1933 : A. Audollent, « Les inscriptions de la « Fontaine aux mille amphores » à Carthage », *Ve Congrès Internationale d'Archéologie, Alger 1931*, Alger, 1933, 129-138.
- Aufrère 2000 : S. Aufrère, « Le dernier Nectanébo et la tradition hellénistique de la magie égyptienne », *La Magie, actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, Université Montpellier III, 2000, I, 95-118.
- Bachelard 1942 : G. Bachelard, *L'eau et les rêves*, Paris, 1942.
- Bottero 2000 : J. Bottero, « Magie, exorcisme et religion en Mésopotamie », dans *La Magie, actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, Université Montpellier III, 2000, I, 63-76.
- Detienne 1989 : M. Detienne, *L'écriture d'Orphée*, Gallimard, 1989.
- Dumézil 1966 : G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Paris, 1966.
- Gil-Luzon 1975 : J. Gil-J.M. Luzon, *Habis*, 6, 1975, 117-133.
- Glötz 1904 : G. Glötz, *L'Ordalie dans la Grèce primitive*, Paris, A. Fontemoing, 1904.
- Guyonvarch 1997 : Ch.-J. Guyonvarch, *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, Paris, Payot, 1997.
- Hubert 1904 : H. Hubert, « Magie », *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, t. III, 2, 1904.
- Jordan 1985 : D.R. Jordan, « Defixiones from a well near the southwest corner of the Athenian Agora », *Hesperia*, 54, 1985, 205-255.
- Journet, 1975 : C. Journet, « Une tablette d'imprécations », *BSEAude*, LXXV, 1975, 147-150.
- Lambert 2003 : P.Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris, Errance, 2003.
- Martin 2005 : M. Martin, *Magie et magiciens dans le monde gréco-romain*, Paris, Errance, 2005.
- Satzinger 1987 : H. Satzinger, « Acqua guaritrice : le statue e le stele magiche et il loro uso magico-medico nell'Egitto faraonico », dans A. ROCCATI, A. SILIOTTI (éd.), *La Magia in Egitto ai Tempi dei Faraoni, Atti convegno internazionale di Studi Milano, 29-31 ottobre 1985*, Arte e natura Libri, 1987, 189-204.
- Sergent 2000 : B. Sergent, « Maponos : la malédiction » dans *La Magie, actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, Université Montpellier III, 2000, I, 197-217.
- Sherwood-Fox 1912 : W. Sherwood Fox, « Submerged tabellae defixionum », *AJPh*, 33, 1912, 301-312.

F.M. Simon, I. Velazquez, « Una nueva Defixio aparecida en Dax (Landes) », *Aquitania*, 17, 2000, 261-274.

Tomlin 1988 : R.S.O. Tomlin, « The curse tablets », dans B. Cunliffe (ed.), *The Temple of Sulis Minerva at Bath, Vol 2.: The Finds from the Sacred Spring*, Oxford, 1988, 59-278

Tupet 1976 : A.-M. Tupet, *La magie dans la poésie latine. I : Des origines à la fin du règne d'Auguste*, Paris, PUF, 1976.

Wuensch 1897 : R. Wuensch, *Defixionum tabellae Atticae* (IG, III, 3), Berlin, 1897.